



Association
des collèges privés
du Québec



Le prix des Bâtitisseurs de l'ACQP



LE PRIX DES BÂTISSEURS DE L'ACQP

Le réseau collégial privé subventionné trouve ses sources dans des institutions d'enseignement supérieur de grande réputation. Le Petit Séminaire de Québec (1663) et le Séminaire de Sherbrooke (1875) en sont des piliers historiques. Certaines institutions ont été fondées au début et au milieu du XXe siècle par des communautés religieuses voulant assurer le développement du réseau des collèges classiques au Québec; c'est le cas des Collèges André-Grasset (1927) et Jean-de-Brébeuf (1928), et du Marianopolis College (1943). D'autres institutions, créées à la même époque, ont choisi d'offrir des formations spécialisées en communication [Conservatoire Lassalle (1908)], en musique [École de musique Vincent-d'Indy (1932)], en secrétariat [Collèges O'Sullivan de Montréal (1916), Bart (1917), Ellis (1930), O'Sullivan de Québec (1942)] ainsi qu'en électronique [Institut Teccart (1945)].

Grâce à des bâtisseurs, hommes et femmes, le réseau collégial privé bénéficie d'une solide tradition de rigueur et de qualité. Cela se traduit par un niveau inégalé de réussite scolaire et éducative des étudiants qui ont fréquenté les institutions membres du réseau. Ces bâtisseurs ont également transmis des valeurs fondamentales comme l'honnêteté, le sens des responsabilités et l'engagement social. Là encore, ils ont laissé un héritage qui est source d'inspiration pour la relève d'aujourd'hui.

Le prix des Bâtisseurs 2015

Les travaux de recherche entourant les récipiendaires du prix des Bâtisseurs 2015 ont été réalisés par monsieur Hubert Fortin que l'ACQP remercie pour ce travail de collaboration et de rigueur.

UN PRÉCIEUX HÉRITAGE

L'Association des collèges privés du Québec a la chance de compter dans ses rangs huit collèges qui demeurent des témoignages vivants de l'origine du système d'éducation au Québec et de son développement au cours des quatre cents dernières années.

Tous mis en place par les communautés religieuses et le clergé qui, jusqu'au début des années 1960, ont pris en charge le système d'éducation au Québec, ces collèges, enracinés dans une longue tradition, ont poursuivi leurs objectifs de rendre l'éducation accessible à toutes les classes de la société. Alors qu'au début des années 1960 le Québec faisait face à des changements profonds entraînant la fermeture de nombreux établissements ou leur intégration au réseau public, ces huit collèges ont pu poursuivre leur mission éducative tout en conservant leur autonomie.

Nous honorons aujourd'hui, à partir de leurs fondateurs jusqu'à leurs dirigeants actuels, ces bâtisseurs qui ont su s'adapter à l'évolution de la société québécoise tout en conservant l'essentiel des valeurs qui constituent le cœur de ces collèges.

Si ces collèges existent encore aujourd'hui, c'est qu'on a su au cours des années effectuer les changements qui s'imposaient et développer des créneaux qui leur permettent de se démarquer avantageusement. Dans tous les cas, le délicat passage d'une direction religieuse ou cléricale à une direction laïque a pu se faire dans le plus grand respect des personnes en place et avec le maintien des valeurs prônées par leurs fondateurs.

De la même façon, l'implantation des programmes d'étude menant au DEC, l'ajout pour certains collèges de programmes techniques, le développement de services de formation continue et la mise sur pied de fondations ont permis à ces collèges de conserver leur vitalité.

Mais il y a plus. Le développement de programmes particuliers, l'élaboration de formules à l'intention de clientèles spécifiques et les initiatives d'innovation pédagogique sont autant de réalisations qui ont permis à ces collèges de prendre une place enviable dans le réseau collégial et de susciter avec le réseau public une saine émulation dont les retombées profitent à l'ensemble de la communauté collégiale.

Finalement, il convient de souligner pour chacun de ces collèges l'engagement sans réserve du personnel envers la réalisation de la mission, un atout majeur qui leur permet de conserver leur vitalité et de maintenir leur place de choix dans le réseau collégial.



MOT DU PRÉSIDENT DE L'ACPQ

L'environnement dans lequel s'inscrit le prix des Bâisseurs 2015 permet d'apprécier cette reconnaissance à sa juste valeur. En effet, son caractère bien particulier, par l'histoire qu'il rappelle et par l'importance du travail d'équipe qu'il évoque, expose au grand jour les qualités requises pour bâtir de grandes réalisations. Cette année, ce prix est décerné à huit communautés qui ont su développer des institutions, de concert avec les familles et les partenaires externes, pour offrir une mission d'éducation, et ce, dans diverses régions du Québec.

Vous constaterez, en parcourant les pages suivantes, à quel point ces communautés ont su promouvoir des valeurs, notamment de persévérance, d'humanisme, de rigueur et d'innovation, au cœur même des missions de leurs collègues. Ces valeurs ont été si ancrées qu'elles sont encore aujourd'hui partie prenante des projets éducatifs de ces établissements. Il y a là, matière inspirante, car, à la vitesse à laquelle les changements s'opèrent dorénavant, ces valeurs fondatrices sont un legs fondamental permettant d'orienter nos actions présentes et futures.

En terminant, je tiens à remercier monsieur Hubert Fortin pour le travail de recherche sur les huit communautés fondatrices de collèges privés subventionnés. Cette collaboration a été tout aussi agréable que ce cahier puisse l'être, merci.

Le Président,

Michel April
Directeur général du Collège Jean-de-Brébeuf

Alors que le réseau collégial au Québec n'a pas encore 50 ans, les fondements du système d'éducation du Québec reposent sur une tradition de près de 400 ans. Aussi un retour dans l'histoire est essentiel pour comprendre la réalité d'aujourd'hui, particulièrement celle des collèges privés issus de cette longue tradition.

LE PRIX DES BÂTISSEURS 2015

En 1617, Louis Hébert et Marie Rollet forment la première famille de colons à s'installer en Nouvelle-France, mais ce n'est qu'en 1635 qu'une première école de garçons voit le jour à Québec sous l'initiative de la Compagnie de Jésus. Par la suite, en 1639, les Ursulines mettent sur pied à Québec une institution d'enseignement pour les jeunes filles alors que la Congrégation Notre-Dame, pour sa part, implante des écoles similaires à Montréal (1657) et à Trois-Rivières (1664).

En 1655, à Québec, un premier collège (Collège des Jésuites) implante le cours classique, une formation de prestige destinée à former l'élite autochtone et en 1668, sous l'égide de Mgr de Laval, le Petit Séminaire de Québec ouvre ses portes avec la mission de former de futurs ministres du culte. La même année, une première école d'arts et métiers voit le jour à Québec.

Les enseignants étant en très grande majorité des religieux et des religieuses, ce sont également les communautés religieuses qui prennent en charge la formation des maîtres. Ils fondent à cet effet les écoles normales, les trois premières voyant le jour en 1857 à Montréal et à Québec.

Dès le début de la colonie et pendant plus de trois cents ans, les communautés religieuses et le clergé assurent la mission d'éducation au Québec, imprégnant profondément leur marque sur le développement du système d'éducation.

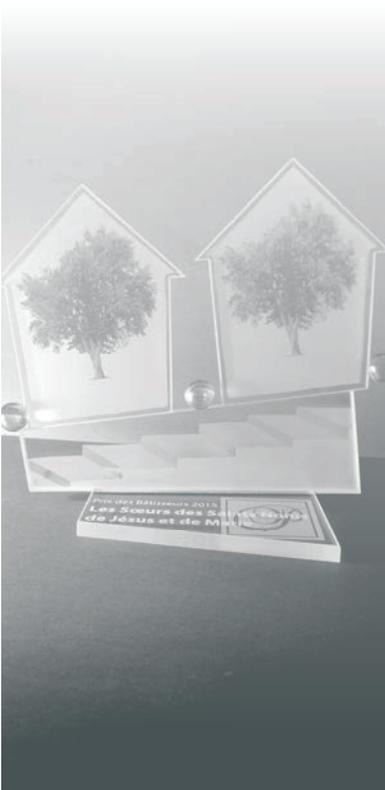
L'arrivée d'un gouvernement libéral à Québec en 1960 sonne le glas de la mainmise de l'Église sur le système d'éducation du Québec. Une vaste réflexion sur le système d'éducation du Québec culmine avec le dépôt du rapport Parent (1966), la création du ministère de l'Éducation (1963) et la mise en place du réseau collégial (1967), une nouvelle structure chargée de faire le lien entre l'enseignement secondaire d'une part et l'enseignement universitaire ou l'enseignement technique d'autre part.

À la fin des années 1960, en deux ou trois ans, l'essentiel du réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP) est déployé et dans la même foulée, l'enseignement des maîtres passe des écoles normales aux universités. Le clergé et les communautés religieuses doivent rapidement réagir à cette nouvelle conjoncture qui sonne le glas des collèges classiques et des écoles normales.

Certains de ces établissements ferment tout simplement leurs portes. D'autres sont transférés à l'État, où, seuls ou en fusion avec une école technique, ils deviennent des cégeps. Parallèlement, des communautés religieuses se regroupent et fondent de nouveaux collèges chargés de former les futurs religieux. Toutefois, ce concept révolutionnaire est vite désuet, la désaffection de la religion faisant chuter dramatiquement le nombre de candidats à la vie religieuse.

Quelques collèges enfin continuent à opérer sur une base autonome, profitant de la loi de l'enseignement privé leur garantissant une base de financement équivalant à 60 % du financement consenti à des cégeps de même taille. Près de cinquante ans plus tard, l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) compte encore parmi ses membres huit collèges issus de cette tradition. Ce sont les fondateurs de ces collèges que l'ACPQ entend honorer aujourd'hui à titre de *Grands Bâisseurs*.

Seront brièvement rappelés pour chacun d'entre eux le contexte de sa fondation et les étapes de son développement ainsi que les principaux défis relevés et les décisions prises au fil des années pour assurer sa pérennité. Nous rendrons ainsi hommage aux dirigeants qui se sont succédé à la tête de ces établissements et qui, à force de détermination et de créativité, ont su leur permettre de continuer à desservir la collectivité québécoise en transmettant à travers les générations les valeurs d'humanisme chrétien qui ont marqué leur origine.





Collège
André-Grasset

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

Les Sulpiciens

En 1641, dans la région parisienne, Jean-Jacques Olier, en compagnie de deux autres prêtres, met sur pied une maison de formation pour les jeunes destinés à la prêtrise. Nommé plus tard curé de la paroisse Saint-Sulpice, il installe cette nouvelle institution à côté du presbytère et recrute d'autres prêtres pour compléter l'équipe de formateurs qui, rapidement, se voient nommés les *Messieurs de Saint-Sulpice* ou tout simplement les *Sulpiciens*. Une initiative qui semblait destinée à demeurer modeste s'est plutôt avérée le début d'une aventure qui allait voir la *Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice* rayonner dans plusieurs pays pour y prendre en charge la formation des futurs prêtres.

Jean-Jacques Olier porte un grand intérêt à la colonie de la Nouvelle-France. En 1639, il fait partie des fondateurs de la *Société Notre-Dame de Montréal* qui, en 1642, établit une colonie à Ville-Marie (Montréal) dans un but notamment d'évangélisation des Amérindiens. C'est aussi lui qui, en 1657, envoie les quatre premiers sulpiciens à Montréal qui prennent en charge la paroisse Notre-Dame. Mais ce n'est qu'en 1840, à la demande de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, que les Sulpiciens fondent le *Grand Séminaire de Montréal* où plus de 6,000 prêtres seront formés.

Le Collège André-Grasset

Au début de l'année 1926, alors que le développement de Montréal se fait beaucoup vers le nord où la campagne se transforme rapidement en milieu urbain, Mgr Georges Gauthier, évêque-coadjuteur de Montréal, suggère aux Sulpiciens de procéder à l'ouverture d'un collège classique dans la partie nord de Montréal qui connaît à cette époque un tel essor qu'en moyenne trois nouvelles paroisses y voient le jour annuellement. Mgr Gauthier est soucieux d'occuper le terrain avant qu'un lycée français – établissement à direction laïque – ne s'installe dans le nord de la ville, car il craint que les lycées fassent perdre à l'Église montréalaise le monopole de l'enseignement.

Après réflexion, les Sulpiciens acceptent de réaliser le souhait de Mgr Gauthier et décident d'ouvrir un nouveau collège dès septembre 1927. Le peu de temps dont ils disposent ne leur permettant pas d'envisager la construction d'un édifice, ils jettent leur dévolu sur une ancienne église qu'ils louent de la fabrique Saint-Michel par un bail de trois ans.

André Grasset

Les Sulpiciens donnent le nom d'André-Grasset au nouveau collège en l'honneur d'un jeune prêtre béatifié l'année précédente. Né en Nouvelle-France, mais retourné en France avec sa famille à l'âge de six ans et demi, André Grasset devient prêtre quelques années avant le début de la Révolution française. En 1790, l'Assemblée nationale constituante issue de la Révolution française demande à tous les membres du clergé de souscrire à la « Constitution civile du clergé », décret par lequel les évêques deviennent des fonctionnaires de l'État. Cette réforme condamnée par le pape Pie VI provoque dans l'Église de France un schisme entre prêtres « constitutionnels » et prêtres « réfractaires ». Fait prisonnier avec 91 autres prêtres, à la question « Avez-vous prêté serment à la Constitution civile du clergé? » André Grasset répond « Ma conscience me le défend ». Il est exécuté sur-le-champ. Pour les

Sulpiciens, André Grasset qui avait préféré la mort à l'apostasie constitue pour la jeunesse un excellent modèle de dépassement issu du terroir.

Les Sulpiciens choisissent la formule de l'« externat », une première au Québec qui suscite beaucoup de scepticisme. Ce choix novateur est jugé particulièrement risqué, car on craint que les étudiants ne consacrent pas suffisamment de temps à l'étude et soient fortement sollicités à fréquenter le monde. Se préoccupant principalement de donner accès aux études classiques aux jeunes de milieu modeste du nord de Montréal, dont la plupart n'ont ni à payer de frais de transport, ni à assumer les coûts de l'internat, les Sulpiciens maintiennent leur décision.

De collège classique à collège d'enseignement préuniversitaire

Après deux années d'opération et alors qu'ils font face à des coûts importants pour la construction du Collège, les Sulpiciens entreprennent les démarches pour que le gouvernement du Québec reconnaisse les activités du Collège comme étant celles d'un collège classique et conséquemment, lui octroie la subvention prévue par la loi. Ayant obtenu gain de cause, le Collège Grasset s'affilie avec la faculté des arts de l'Université de Laval à Montréal, donnant ainsi accès au baccalauréat ès arts à ses étudiants.

L'année 1967-1968 marque la fin du cours classique et pendant deux ans le Collège Grasset n'offre que la formation du secondaire classique. Mais à partir de 1970, il introduit des programmes collégiaux de formation préuniversitaire et en 2003 l'Institut Grasset est mis en place pour prendre en charge la formation continue et l'offre de cours en formation technique.

À cinq reprises, le Collège Grasset change de nom. Appelé *Collège Grasset* à sa fondation (1927), il prend le nom d'*Externat classique de Saint-Sulpice* (1929) au moment d'emménager dans un nouvel immeuble. Le mot Grasset est retiré, André Grasset étant très peu connu et le mot *Externat* est inséré afin de dissiper toute confusion, beaucoup de gens pensant que le Collège est un pensionnat. En 1942, à l'occasion du tricentenaire de Montréal, on revient au nom *Collège André-Grasset* pour honorer le bienheureux André Grasset de Saint-Sauveur. En 1970, au moment d'ouvrir ses portes comme collège offrant la formation menant au diplôme d'études collégiales (DEC), le Collège prend le nom de *Séminaire de philosophie*, une appellation qui sera de courte durée puisqu'en 1973 la corporation est nommée *Collège André-Grasset (1973) inc.*

Évolution de la structure administrative

D'abord dirigé exclusivement par les Sulpiciens, le Collège André-Grasset, avec la réforme de l'éducation, voit sa structure administrative évoluer progressivement jusqu'à la situation qui prévaut actuellement. Au début des années 1970, alors qu'un supérieur sulpicien assure la direction de l'établissement sous l'autorité d'un conseil de direction formé de sulpiciens, un conseil de gestion composé de onze membres (six sulpiciens et cinq laïcs) vient s'ajouter au conseil de direction. À partir de 1991, le Collège relève d'une direction distincte de la communauté fondatrice et 1994 voit le départ des Sulpiciens et leur retrait de la direction : un directeur général laïc succède à un dixième directeur général sulpicien.





Collège international
des Marcellines

COLLÈGE INTERNATIONAL DES MARCELLINES

Les Sœurs de Sainte-Marcelline

Les Sœurs de Sainte-Marcelline doivent leur nom à Marcelline, la sœur de Saint-Ambroise, évêque de Milan (Italie) au IV^e siècle. Marcelline éduqua ses deux jeunes frères et fut à l'origine d'un groupe de jeunes femmes consacrées à l'évangélisation.

Le fondateur de la Congrégation, Mgr Luigi Biraghi, évêque de Milan né au début du 19^e siècle, consacre sa vie à son ministère sacerdotal et à ses fonctions d'enseignant et de directeur spirituel du Grand Séminaire de Milan. Lorsqu'il fonde la communauté des Sœurs de Sainte-Marcelline en 1838, Monseigneur Biraghi confie à Marina Videmari, cofondatrice et première Marcelline, le soin de former de jeunes femmes prêtes à relever les défis d'une société encore marquée par le Siècle des Lumières au lendemain de la Révolution française. Il choisit Sainte Marcelline comme patronne pour ses religieuses en les invitant à suivre son exemple de vie humaine, chrétienne et religieuse. La même année, il procède à l'ouverture d'un premier collège qu'il confie à la communauté naissante. Éducateur intelligent et attentif aux besoins de son temps, il désire « renouveler la société en formant, par les études, des personnes à l'esprit ouvert, cultivées, professionnellement compétentes et responsables, profondément chrétiennes ».

Présentes à Montréal depuis 1959 où elles ont fondé deux établissements de formation préscolaire à secondaire (la Villa Sainte-Marcelline à Westmount (1959) et le Collège Sainte-Marcelline à Cartierville (1961), les Sœurs de la congrégation de l'Institut international Marcelline travaillent aussi en Europe (Albanie, Angleterre, France, Italie, Suisse), au Mexique, au Brésil et au Bénin, principalement dans le monde de l'éducation. De plus, les Sœurs de Sainte-Marcelline œuvrent dans les hôpitaux qu'elles ont fondés, les maisons pour personnes âgées, les paroisses et les missions.

Le Collège international des Marcellines

Dans le souci d'offrir la même qualité de formation et une continuité entre le secondaire et l'université, les Marcellines fondent le Collège international des Marcellines (CIM), d'abord connu sous le nom de Collège dans la cité (CDC), en 1991, au moment de la réforme de l'enseignement collégial au Québec. Ce petit collège fait ainsi partie du vaste réseau international de l'Institut Marcelline et jouit de cette longue tradition dans le milieu de l'éducation qui s'appuie sur un solide projet éducatif, toujours d'actualité et en accord avec son temps.

Un collège qui tient à la culture

Le projet éducatif du CIM, d'inspiration chrétienne, favorise la formation intégrale de chaque étudiant(e), sa compréhension éclairée de notre monde et son enracinement dans le respect des diverses cultures. Le développement d'une culture générale et de valeurs humanistes accompagne la formation spécifique de chacun des programmes, donne un sens à cette formation et ouvre des perspectives d'orientations professionnelles plus riches.

L'apprentissage des langues offert à tous est renforcé par des expériences d'immersion culturelle et linguistique intégrées à tous les programmes. Enfin, pour certains programmes, une session d'études à l'étranger permet au futur diplômé de se démarquer à l'université et sur le marché du travail où l'environnement est de plus en plus international. La possibilité de se préparer au CIM pour l'obtention de certifications internationales surtout en langues permet aux étudiants d'obtenir une reconnaissance externe de la qualité de leurs acquis.

Une solide équipe de professeurs laïcs, des personnes qui ont à cœur la pérennité du projet éducatif des Marcellines, assure la transmission des valeurs centrales du projet éducatif. Les jeunes professeurs qui se joignent au corps professoral ont été formés dans cet esprit et l'intègrent dans leur enseignement. La raison d'être du CIM sera toujours la formation intégrale de la personne de chaque élève et son orientation par les études. L'essentiel, au CIM, ce sont les études et la liberté qu'elles procurent et, bien sûr, ce sont les élèves et leur croissance personnelle.

La mission, qui continue de dynamiser le Collège, est de donner à ses étudiants une formation et une culture générale humaniste très solides leur permettant de s'épanouir professionnellement en mettant à contribution de manière personnelle et créative leurs talents au service de la société. C'était le message du fondateur de la Congrégation Mgr Biraghi, à Milan, en 1838. Cela demeure tout aussi pertinent et essentiel au Québec en 2015!





COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

Compagnie de Jésus



Brébeuf

C'est à un noble de Loyola en Espagne, qui portera plus tard le nom d'Ignace de Loyola qu'on doit la fondation de la Compagnie de Jésus. En 1521, sérieusement blessé lors d'une bataille, il est contraint à une longue convalescence durant laquelle un cheminement spirituel l'amène à réunir un groupe d'amis dans le Seigneur, premier noyau de ce qui devait devenir en 1534 la Compagnie de Jésus.

Après une tentative infructueuse d'implanter une mission en Nouvelle-France en 1611, les jésuites s'installent à Québec pour venir prêter main-forte aux Récollets qui s'y sont installés dix ans plus tôt. En 1632, après le traité de Saint-Germain-en-Laye, ils sont les seuls missionnaires autorisés à revenir à Québec et ils seront pendant longtemps les seuls missionnaires en Nouvelle-France.

Dès leur arrivée dans le Nouveau Monde, les jésuites cherchent à s'imprégner des coutumes et de la culture autochtones. Soucieux de maîtriser les langues indiennes, ils rédigent des dictionnaires et des grammaires sur les langues huronne, iroquoise et algonquine et cherchent à regrouper de jeunes Indiens dans des séminaires pour mieux les instruire, démontrant tôt leur intérêt pour l'éducation.

Le Collège Sainte-Marie

Collège d'enseignement classique pour garçons, le Collège Sainte-Marie est fondé par les Jésuites en septembre 1848 dans le but de contribuer à la formation chrétienne et à l'éducation supérieure d'une élite laïque canadienne. En 1851, il organise la première école de droit au Canada et, à partir de 1866, il offre un cours commercial. En 1886, le Collège Loyola offre un cours classique en anglais. Cette même année, le français devient alors l'unique langue d'enseignement du Collège Sainte-Marie. L'ouverture du Collège Mont-Saint-Louis par les frères des Écoles chrétiennes, en 1888, incite les Jésuites à abandonner le cours commercial pour concentrer leurs efforts sur le cours classique. En 1929, ce dernier conserve uniquement ses étudiants externes après avoir dirigé les pensionnaires au Collège Jean-de-Brébeuf nouvellement construit. En 1969, le Collège Sainte-Marie est au nombre des institutions fusionnées pour former l'Université du Québec à Montréal.

Le Collège Jean-de-Brébeuf

Devant la croissance rapide de la clientèle du Collège Sainte-Marie au début du 20^e siècle les jésuites envisagent la fondation d'un nouveau collège. Ils profitent de l'occasion pour l'implanter dans un quartier plus tranquille, l'environnement du Collège Sainte-Marie étant passé progressivement d'un milieu entièrement résidentiel à un milieu commercial et industriel envahi par le bruit et la pollution. Dès 1907 un terrain est acheté au pied du mont Royal, au cœur du quartier universitaire de Montréal, mais le projet prendra 20 ans à se concrétiser. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale associé à des ennuis financiers de la communauté explique ce long délai. Le Collège Jean-de-Brébeuf, du nom d'un missionnaire jésuite alors en voie de canonisation, ouvre ses portes en 1928.

L'évolution du Collège

La Corporation du Collège Jean-de-Brébeuf fondée par une loi privée en 1929 sous l'initiative de cinq requérants jésuites fonctionnera pendant 25 ans selon les règles de la Compagnie de Jésus. En 1929, elle signe avec l'Université de Montréal une entente qui lui confère un statut spécial avec une pleine autonomie sur ses programmes, sa vie académique, ses examens et ses exigences disciplinaires, mais c'est l'Université qui octroie les diplômes aux candidats à qui le Collège reconnaît le grade de bacheliers ès arts.

En 1960, les jésuites manifestent leur intention de demander l'autorisation de créer l'Université Sainte-Marie en regroupant les collèges Brébeuf et Sainte-Marie avec les facultés de philosophie et de théologie de l'Immaculée-Conception, mais la mise sur pied en 1961 par le gouvernement du Québec d'une commission d'enquête en éducation amène les jésuites à retirer leur projet, conscients que cette vaste opération révolutionnerait le système d'éducation du Québec.

Les années 1960 marquent pour le Collège Brébeuf une transition imposée par la création du réseau collégial et qui allait mener à la situation prévalant aujourd'hui : un collège comptant deux sections relativement autonomes assurant une continuité de formation entre le cours secondaire et les deux années de formation collégiale préuniversitaire.

La présence des jésuites

À la fondation du Collège Brébeuf les jésuites forment le tiers de son corps professoral, mais à partir de l'année 1932-33 et pendant 28 ans ils y seront majoritaires atteignant même un sommet de 67,8 % en 1938-39. Le 3 janvier 1983, dans une lettre au directeur général du Collège Brébeuf, le supérieur provincial des jésuites signifie l'incapacité à court terme de la Compagnie de Jésus de continuer à assumer la responsabilité du collège. Il ajoutait : « Nous voulons que notre œuvre d'éducation se poursuive et nous travaillerons dans la mesure de nos moyens à rendre possible une prise en charge responsable par des laïcs convaincus et compétents ». La démarche alors entreprise allait voir son aboutissement trois ans plus tard. Entretemps, la proportion de jésuites faisant partie du personnel continue à diminuer jusqu'à n'atteindre que 5 % en 1988-89.

En 1963-64, l'école Délia-Tétreault dirigée par les sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception s'entend avec le Collège Brébeuf pour qu'y soit ouverte une première section féminine. Les sections féminines sont maintenues jusqu'en 1967-68, année au cours de laquelle les filles sont intégrées aux mêmes classes que les garçons. Après l'arrivée de religieuses enseignantes en 1963-64, la première enseignante laïque fait son entrée au Collège Brébeuf l'année suivante. C'est en 1986 que les jésuites transfèrent le Collège Brébeuf à une corporation laïque.

De nos jours, le Collège Jean-de-Brébeuf poursuit sa mission éducative dans le respect de ses origines, il offre un continuum de sept années d'études préuniversitaires allant du cours secondaire jusqu'au collégial, et ce, au sein du même établissement.





COLLÈGE LAFLÈCHE

Les Ursulines (OSU)

L'Ordre de Sainte-Ursule est fondé en 1535 en Italie par Angèle de Mérici afin de pourvoir à l'éducation des filles et aux soins des malades et des nécessiteux. En 1639, Marie-de-l'Incarnation accompagnée de deux consœurs quitte Tours pour gagner la Nouvelle-France afin d'instruire et de convertir au christianisme les petites Amérindiennes. De Québec où elles se sont d'abord installées, trois ursulines mettent le cap sur Trois-Rivières en 1697 avec mission d'y fonder un établissement d'enseignement, un cloître et un hôpital.

Les origines du Collège Laflèche

L'École normale des filles de Trois-Rivières dirigée par les Ursulines dès 1908 s'établit sur le boulevard du Carmel en 1939 et prend le nom d'École normale du Christ-Roi. La réforme de l'éducation des années 1960 oblige la Communauté à mener une réflexion sur la vocation à donner à ses locaux qui se libèrent. Les Ursulines de Trois-Rivières sous la direction de Sœur Sainte-Angèle Guillemette et avec la collaboration de Mgr Albani Mélançon, directeur du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières contactent les parents des écoles secondaires de Trois-Rivières afin de connaître leur intérêt pour la fondation d'un collège privé. Les résultats encourageants (90 % des parents d'élèves de secondaire V sont favorables au projet) les incitent à aller de l'avant.

Mais au début de l'année 1969, l'arrivée potentielle d'un collège privé à Trois-Rivières suscite une vive opposition notamment au sein de l'Association générale des étudiants du Cégep de Trois-Rivières qui a ouvert ses portes à l'automne 1968 : une manifestation bruyante dans les rues de Trois-Rivières et une forte présence des opposants dans les médias font ressortir le danger de faire place à un établissement élitiste financé en grande partie par l'État. À l'intérieur de la communauté des Ursulines, les avis sont partagés et c'est la garantie du maintien de la fidélité à la mission éducatrice des Ursulines qui emporte l'adhésion. Le Collège Laflèche, du nom du deuxième évêque de Trois-Rivières, un éducateur de renom, ouvre ses portes à l'automne 1969. Loin de l'élitisme appréhendé, il accueillera des étudiants issus autant de milieux modestes que de tranches mieux pourvues de la population.

Une structure en évolution

Dès sa fondation, le Collège Laflèche est doté d'une structure laissant une large place aux laïcs qui constituent la majorité des administrateurs, la communauté des Ursulines se réservant toutefois un droit de veto qu'elle n'utilisera jamais. En 1994, l'année du 25e anniversaire du Collège Laflèche, les Ursulines mettent en branle un processus de relève institutionnelle dont l'objectif est de transférer à une corporation laïque l'entière responsabilité du Collège, ce qui inclut la propriété des terrains et bâtiments. Les travaux du comité de relève institutionnelle se finalisent deux ans plus tard et amènent les religieuses à quitter les locaux qu'elles habitaient à l'intérieur même du Collège. Tout au long de ces deux années de réflexion, deux objectifs majeurs ont été mis de l'avant : faciliter la pérennité du Collège et maintenir les valeurs sur lesquelles il est fondé.

Défis et projets novateurs

Le Collège Laflèche doit sa survie à sa capacité d'innover, de profiter des opportunités qui se présentent et aussi de faire face à l'adversité. En deux occasions particulièrement, il a été confronté à des situations menaçant sa survie. En février 1978, un incendie prenant origine dans le laboratoire de chimie, rend inutilisables la majorité des locaux. Un grand mouvement de générosité des établissements d'enseignement de Trois-Rivières permet au Collège de poursuivre ses activités jusqu'à la fin de l'année. Parallèlement, le conseil d'administration du Collège avec l'appui des Ursulines décide rapidement de reconstruire de façon à pouvoir reprendre les activités d'enseignement dans les locaux du Collège dès l'automne suivant.

En 1988, force est de constater que le faible niveau d'inscriptions fragilise le Collège au point d'en arriver à douter de son avenir. L'audacieuse décision d'ajouter aux programmes préuniversitaires une gamme de programmes techniques s'avère alors la solution permettant de consolider la situation financière du Collège. Grâce à un judicieux choix de programmes par ailleurs non disponibles dans la région, le Collège voit sa clientèle tripler rapidement.

Au cours des années subséquentes, le maintien de la clientèle même en période de baisse démographique demeure au cœur des préoccupations. Toute une série de mesures visant à répondre aux besoins de la clientèle permettent de conserver la vitalité du Collège : ajout de nouveaux programmes, articulation de la vie étudiante aux objectifs pédagogiques, mise en place de formules particulières (sport-étude, musique-étude), mise sur pied d'un service d'éducation des adultes, articulation de projets pédagogiques avec le milieu, mise sur pied d'une fondation, organisation de campagnes majeures...

Le Collège réussit aussi, grâce au soutien de sa Fondation et à l'aide de la communauté des Ursulines, à se doter des installations nécessaires à la poursuite de sa mission dans un monde où les exigences de la technologie vont en croissant. En plus des équipements modernes exigés pour le maintien de hauts standards en enseignement, le Collège Laflèche procède à plusieurs projets d'aménagements : centre sportif (1991), résidence d'étudiants (1993), Centre de la petite enfance (2002), agrandissement majeur (2002), résidence verte (2008), amphithéâtre et nouveaux locaux pédagogiques (2009).

Le Collège Laflèche, c'est 45 ans d'efforts soutenus, de créativité et de générosité, mais c'est surtout plusieurs générations de bâtisseurs appuyés sans réserve par les Ursulines, une communauté soucieuse que soit perpétuée sa mission éducative dans un monde en constant changement.





MARIANOPOLIS
COLLEGE

COLLÈGE MARIANOPOLIS

La Congrégation Notre-Dame

En mai 1642, un groupe de 40 colons sous la direction de Pierre de Chomedey de Maisonneuve et de Jeanne-Mance se rendent sur une île au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais pour y fonder Ville-Marie qui plus tard allait devenir Montréal. Ces premiers colons, recrutés par des prêtres et des laïcs, nobles, bourgeois et artisans, regroupés au sein de la Société Notre-Dame de Montréal, s'étaient donné comme mission d'évangéliser les peuples autochtones de la Nouvelle-France.

Dès son jeune âge, Marguerite-Bourgeois, née à Troyes en 1620 d'un père qui tenait boutique, apprend non seulement à tenir maison, mais aussi à gérer une petite entreprise (lecture, écriture, comptabilité, planification économique). À l'âge de 20 ans, touchée par la grâce, elle se joint à un groupe de jeunes laïques rattachées à la congrégation cloîtrée de Notre-Dame de Troyes qui appliquaient les méthodes d'éducation populaire les plus avancées de l'époque. Elles rejoignaient les pauvres, convaincues que l'éducation constituait un puissant moyen pour les aider à améliorer leur sort. En 1653, incitée par Louise, la sœur de Pierre de Maisonneuve, Marguerite Bourgeois met le cap sur la Nouvelle-France avec comme mission d'ouvrir une école à Montréal.

Marguerite fait des débuts bien modestes en Nouvelle-France, passant de maison en maison pour apprendre aux jeunes filles à lire et à écrire. L'orientation qu'elle donnera plus tard à la Congrégation Notre-Dame de Montréal est déjà présente : une priorité au soutien des femmes et à leur éducation en vue de les outiller pour survivre et prospérer dans leur nouveau milieu.

En 1658-59, un voyage en France permet à Marguerite de ramener quatre compagnes qui endossent sa cause et forment le premier noyau de sa communauté, mais il lui faudra attendre en 1672 avant d'obtenir lors d'un séjour en France des lettres patentes portant la signature du roi Louis XIV. À la fin du siècle, alors que la guerre embrase la colonie, des femmes d'ascendance anglaise amenées à Montréal en captivité décident de se joindre à la Congrégation.

Le Collège Marianopolis

En plus du catéchisme, de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique, les religieuses enseignent les arts domestiques utiles pour tenir une maison de pionnier et élever des enfants. Ces savoir-faire (cuisiner, faire des conserves, coudre, repriser, confectionner des robes, soigner les animaux et tenir les comptes) permettent aux colons de jouir d'un haut degré d'autosuffisance et de moins dépendre d'un coûteux approvisionnement à partir de la France. En les replaçant dans le contexte de l'époque, on comprend que ces choix visent à placer l'émancipation des femmes au cœur des préoccupations de la Congrégation.

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, la volonté de développer l'autonomie des femmes passe par la lutte pour leur donner accès aux études supérieures. Bien qu'en Europe et en Amérique du Nord les garçons jouissent de cet accès, il en est tout autrement pour les filles à qui l'on est très réticent à ouvrir ce chemin.

Au début du 20^e siècle, alors que les collèges classiques catholiques du Québec sont réservés exclusivement aux garçons, la Congrégation Notre-Dame, malgré l'hostilité de certains milieux, s'engage résolument dans une lutte pour permettre également aux jeunes filles de profiter de cette formation préparatoire aux études universitaires. Après s'être heurtées à un premier refus, les religieuses sont finalement autorisées, en 1908, à ouvrir un nouvel établissement affilié à l'Université Laval pour ses programmes, ses examens et ses diplômes (bac ès arts). Ce lien sera maintenu jusqu'en 1922, année où l'établissement s'affilie avec l'Université de Montréal nouvellement fondée.

Ce Collège bilingue couvrant trois secteurs (arts, sciences et lettres) portera le nom d'École d'enseignement supérieur ou, en anglais, de Notre Dame Ladies College. En 1911, Marie Gérin-Lajoie est sa première diplômée. Détentrice d'un baccalauréat ès arts décerné par l'Université Laval à Montréal, elle devient la première québécoise à obtenir ce diplôme, surclassant tous les finissants des collèges du Québec. Mais malgré ce succès éclatant, le prix Collin qui accompagnait cette réussite fut remis au jeune homme qui avait fini deuxième. En 1920, après avoir suivi une formation en service social à l'Université Columbia de New York, Mme Gérin-Lajoie fondera le département de service social de l'hôpital Sainte-Justine.

En 1926, à la suite à son expansion, l'établissement doit quitter ses locaux de la rue Sherbrooke Ouest, site de la Maison mère, pour emménager dans un nouvel édifice sur l'avenue Westmount sous le nom de collège Marguerite-Bourgeois et de Marguerite Bourgeois College pour la section anglaise. La section commerciale, la Notre Dame Secretariat School, demeura à la Maison mère. En 1944, le Marguerite Bourgeois College connaît une importante réorganisation en harmonisant ses programmes avec les exigences des universités anglophones pour l'entrée dans leurs programmes de sciences. Il prend alors le nom de Marianopolis College.

L'année 1969 est marquée au Collège Marianopolis par l'implantation des programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC) et par l'admission des premiers étudiants masculins dans ses programmes. Trois ans plus tard, les derniers diplômes universitaires sont décernés à des étudiants du Collège Marianopolis.

Au cours de ses 100 ans d'existence, le Collège Marianopolis a connu plusieurs localisations. En 1944, il quitte l'avenue Westmount pour s'installer au coin de Guy-Dorchester (1944) où un incendie dévastateur l'oblige à se reloger de nouveau, cette fois sur l'avenue Peel (1945). En 1975, le Collège Marianopolis emménage sur Côte-des Neiges, dans un bâtiment appartenant aux Sulpiciens. Finalement, l'année 2007 marque le retour du Collège dans les locaux de la Congrégation Notre-Dame sur l'avenue Westmount.

L'héritage de Marguerite Bourgeois

Plus de trois cents ans après son décès, la vision de Marguerite Bourgeois imprègne encore la vie quotidienne au Collège Marianopolis. Des étudiants de toutes cultures et croyances religieuses, issus de milieux sociaux et économiques différents s'y côtoient dans un climat d'ouverture et de respect en toute cohérence avec les valeurs mises de l'avant par Marguerite Bourgeois.





**COLLÉGIAL INTERNATIONAL
SAINTE-ANNE**

COLLÉGIAL INTERNATIONAL SAINTE-ANNE

Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne

D'origine modeste, Esther Blondin, née à Terrebonne en 1809, est embauchée dès l'âge de 20 ans par les sœurs de la Congrégation Notre-Dame où elle apprend à lire et à écrire tout en travaillant comme domestique. En 1833, elle accepte d'aider une ancienne novice de la Congrégation Notre-Dame qui dirige une école à Vaudreuil. Rapidement, elle y amorce une carrière dans l'enseignement puis devient directrice de l'école qui prépare de jeunes institutrices pour les « écoles de rang ».

Soucieuse de pérenniser son impact sur l'amélioration de la condition pitoyable des écoles rurales, elle fonde la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne à Vaudreuil en 1850. En quelques années, la communauté connaît une expansion qui lui permet de prendre la direction de plusieurs écoles et d'ouvrir des pensionnats dans la région montréalaise et les campagnes environnantes avant de poursuivre son développement dans d'autres régions du Québec.

Tout comme Esther Blondin, les Sœurs de Sainte-Anne font montre dès le début d'une grande audace pour leur temps. Malgré les réticences rencontrées, Esther Blondin tient à ouvrir des classes mixtes, une situation pratiquement impensable à l'époque. De la même façon, les sœurs de Sainte-Anne acceptent dans leurs écoles des étudiantes non catholiques.

Collège Sainte-Anne de Lachine

En 1861, les Sœurs de Sainte-Anne se portent acquéreuses du manoir Simpson, l'ancienne résidence du Gouverneur de la Compagnie d'Hudson qu'elles renomment Villa Anna. Elles y ouvrent une école dont la popularité croît si rapidement que, dès 1864, il leur faut trouver une nouvelle localisation. Ce sera un bâtiment neuf construit avec des pierres extraites du canal de Lachine.

En 1882, l'établissement dont la réputation dépasse déjà les frontières prend le nom de Pensionnat Sainte-Anne. La qualité de l'éducation qui y est offerte est reconnue notamment à l'Exposition colombienne de Chicago (1892) et à l'Exposition universelle de Paris (1900) où sont primés des travaux d'élèves. En 1916, l'affiliation du Pensionnat Sainte-Anne à l'Université Laval permet de donner accès à ses étudiantes à un certificat d'études du cours lettres-sciences. Et en 1934, le Pensionnat Sainte-Anne commence à offrir le cours classique menant au baccalauréat ès arts. Peu après, le Collège Marie-Anne et l'École de musique des Sœurs (devenue l'École supérieure de musique après s'être associée avec l'Université de Montréal) s'installent sur le site de Sainte-Anne. Dès lors, cercles littéraires, musique, théâtre, débats philosophiques... viennent enrichir le bagage culturel et intellectuel des élèves.

En 1960, le Pensionnat Sainte-Anne est renommé Collège Sainte-Anne, en 1988 l'école devient mixte, réalisant ainsi le rêve d'Esther Blondin et en 1998, les dernières religieuses au sein du personnel quittent le Collège, le laissant aux mains d'un directeur laïc.

Le début du XXI^e siècle est marqué par de nombreuses innovations : virage informatique majeur, conception de programmes exclusifs, création d'un réseau international d'écoles partenaires, rédaction d'une politique environnementale, implantation de l'i-classe...

Le Collégial international Sainte-Anne

En 2010, confronté au départ des religieuses de leur ancien couvent, le conseil d'administration du Collège Sainte-Anne prend la décision d'acheter ce bâtiment adjacent et de l'aménager pour y installer une section collégiale, fermant ainsi la boucle par un retour à l'enseignement supérieur délaissé dans la foulée de la Révolution tranquille. À l'automne 2011, le Collégial international Sainte-Anne accueille ses premiers étudiants.

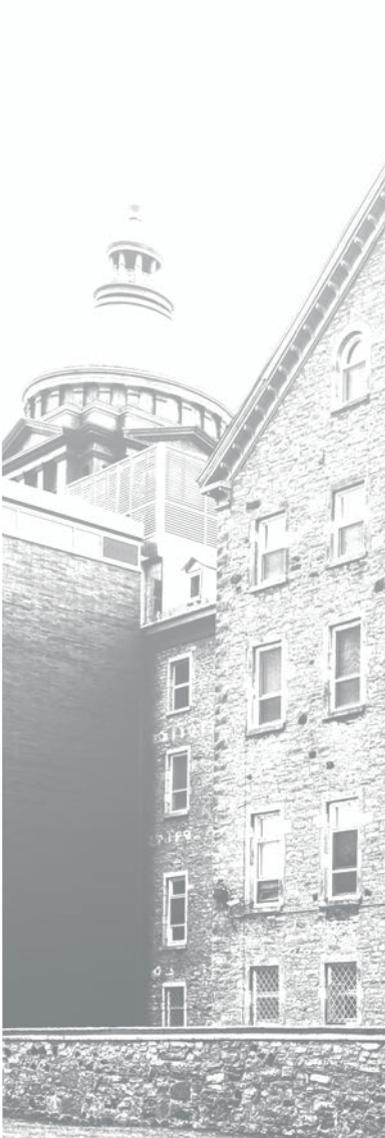
S'appuyant sur la longue tradition d'excellence du Collège Sainte-Anne, le Collégial international Sainte-Anne réussit sans peine à se tailler une place dans le réseau collégial, grâce au dynamisme et à la créativité de ses dirigeants. Il se démarque notamment comme seul établissement collégial privé bilingue au Québec, en offrant les cours de formation générale en français et la majorité des cours de spécialisation en anglais.

De plus, tous les finissants doivent, pour obtenir leur DEC, réaliser un stage de fin d'études de cinq à six semaines, au Québec ou à l'international, dans leur domaine d'études actuel ou à venir. Cette expérience ajoute un aspect concret à leur parcours académique tout en étant très enrichissante sur le plan personnel et professionnel. En plus des stages à l'étranger, l'intégration dans l'établissement d'étudiants internationaux provenant de pays de la francophonie permet à des jeunes de vivre l'expérience du Québec et de son système d'éducation et aux étudiants québécois de découvrir une nouvelle culture et de s'y intéresser.

Le Collégial international Sainte-Anne a également cette particularité d'être à l'avant-plan, tant au plan environnemental que technologique : certification ISO 14001, résidence étudiante certifiée LEED argent, installations et enseignement à la fine pointe de la technologie. Tous les étudiants étant munis d'un portable, très peu de livres en version papier sont achetés et les communications des professeurs sont rapides et efficaces puisqu'acheminées par leurs sites Web respectifs.

Des défis à relever

Parmi les plus jeunes des collèges privés au Québec, le Collégial international Sainte-Anne entend continuer à se développer en misant sur le dynamisme de son personnel et sur la puissance du travail d'équipe. Les valeurs transmises depuis plus de cent ans à travers l'engagement du Collège Sainte-Anne constituent un puissant levier lui permettant de faire face aux défis auxquels il est confronté : la compétition avec des institutions collégiales publiques bien établies, une localisation peu desservie en transports publics et l'importance de faire le plein d'étudiants.





VINCENT-D'INDY
ÉCOLE DE MUSIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT D'INDY

Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM)

Fondée à Longueuil en 1843 par Mère Marie-Rose (Eulalie Durocher) sous le patronat de Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, cette congrégation de droit pontifical va connaître une expansion dans la vallée laurentienne ainsi que sur l'île de Montréal avant d'essaimer à travers l'Amérique du Nord, l'Afrique et l'Asie. Sa mission vise le plein développement de la personne à travers l'éducation, la justice sociale, la contemplation et les arts, spécialement auprès des personnes appauvries et marginalisées.

En 1960, on dénombrait 4 000 religieuses réparties sur trois continents. 277 maisons offraient l'enseignement à 100 000 élèves.

L'École de musique Vincent d'Indy

Alors que traditionnellement le système d'éducation supérieure se développe principalement pour les garçons destinés aux professions libérales (prêtre, médecin, avocat, notaire), les congrégations religieuses ont le souci d'offrir aux filles un accès à des formations de qualité. À cet effet, elles multiplient les cursus scolaires et les écoles spécialisées où, parmi les disciplines enseignées, la musique occupe une place prépondérante. Une des communautés qui s'est illustrée dans ce domaine est celle des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Sœur Marie-Stéphane (Hélène Côté) naît à Saint-Barthélémy, comté de Joliette, en 1888. Elle reçoit ses premières leçons de musique de l'une de ses sœurs avant de poursuivre sa formation de 1895 à 1904, auprès des SNJM de son village et des sœurs de Sainte-Anne à Rawdon. Avec le soutien de ses parents, elle poursuit ses études musicales sous la gouverne du pédagogue Romain-Octave Pelletier à Montréal, avec qui elle décroche en 1907, le diplôme supérieur de piano de l'Académie de musique de Québec.

Entrée chez les SNJM en 1908, sœur Marie-Stéphane se fait remarquer pour sa pédagogie musicale, ce qui amène ses supérieures à lui confier en 1920 l'organisation des programmes spécialisés de musique dans les écoles de la communauté.

Douze ans plus tard, Sœur Marie-Stéphane met sur pied l'École supérieure de musique d'Outremont, affiliée à la Faculté des arts de l'Université de Montréal, école qu'elle dirigera jusqu'en 1967 et qui prendra son nom actuel en 1951 à l'occasion du centenaire de la naissance du musicien et pédagogue français Vincent d'Indy.

La méthode développée par sœur Marie-Stéphane rejoint, outre les élèves de toutes les maisons d'éducation de la communauté au Canada, des milliers d'autres qui suivent des cours en parascolaire ou avec des professeurs affiliés. L'École de musique Vincent-d'Indy octroyait le baccalauréat, la licence et la maîtrise en affiliation avec l'Université de Montréal. Des étudiantes et des étudiants du monde entier sont venus suivre leurs cours à la maison mère, puis, dans le nouvel édifice inauguré au début des années 1960 sur le Mont-Royal. Bien que tous les instruments y étaient enseignés, l'École de musique Vincent-d'Indy était réputée particulièrement pour sa formation en chant et en

piano. La force de la formation offerte reposait sur de solides bases théoriques (solfège, dictées musicales, théories), mais aussi sur la pratique de la composition.

Une capacité d'adaptation remarquable

Tout en conservant l'essentiel de ce qui fait la renommée de l'École de musique Vincent-d'Indy, ses dirigeantes ont dû faire preuve d'audace et de créativité pour s'adapter aux changements majeurs qu'a connus le système d'éducation au Québec. Elles ont pu y maintenir le niveau universitaire jusqu'en 1977, année où l'École de musique Vincent-d'Indy doit abandonner son programme universitaire d'enseignement de la musique, un abandon qui n'a pas signifié pour autant la fin du modèle Vincent-d'Indy. L'École cède en même temps ses locaux à l'Université de Montréal pour son École de musique et s'établit dans ses locaux actuels sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Forte de sa prestigieuse réputation, l'École de musique Vincent-d'Indy se tourne alors vers l'avenir et continue de proposer des programmes qui assurent une formation musicale de haute renommée. En 1978, elle devient un établissement reconnu pour offrir un programme collégial préuniversitaire en musique (501.A0). En 2013, un volet jazz est ajouté au volet classique déjà offert. De plus, grâce à une collaboration avec le Collège Jean-de-Brébeuf, l'École de musique Vincent-d'Indy offre des programmes de double DEC qui donnent la possibilité aux étudiants de compléter parallèlement un deuxième programme en Sciences humaines, en Sciences de la nature ou en Arts, lettres et communication.

Afin de bonifier son offre de services, l'École de musique Vincent-d'Indy a mis à profit son expertise dans des partenariats avec l'école Saint-Joseph et le Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie pour développer des profils Musique-études au primaire comme au secondaire. Dans le deuxième cas, les élèves consacrent la moitié de leur temps d'étude à la musique.

Pour compléter le tableau, soulignons que l'École de musique Vincent-d'Indy s'investit dans la formation musicale des jeunes et des adultes de tous âges grâce à une vaste gamme de cours ouverts à tous les niveaux d'apprentissage et qu'elle continue de diriger et d'animer un réseau d'environ 400 professeurs affiliés répartis partout à travers la province et même au-delà des frontières du Québec.

En octobre 2004, la Communauté passe le flambeau à une corporation laïque. Les religieuses, encore représentées au conseil d'administration de la nouvelle corporation, se font désormais plus discrètes.

Un maintien des valeurs

Le retrait progressif de la Communauté ne se traduit pas par un abandon des fondements de la mission pédagogique. La direction et le personnel enseignant veulent assurer la pérennité de l'École et son haut niveau de formation tout en promouvant les valeurs d'honnêteté, de justice et d'engagement propres à l'humanisme chrétien, un héritage laissé par les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.





SÉMINAIRE DE SHERBROOKE



Fondation du Séminaire de Sherbrooke

Six mois après la naissance du diocèse de Sherbrooke, Mgr Antoine Racine, le premier évêque de Sherbrooke fonde le Séminaire Saint-Charles-Borromée qui portera aussi le nom de Séminaire de Sherbrooke. Grâce à la générosité des fidèles, le Séminaire de Sherbrooke peut ouvrir ses portes le 28 août 1875. Le bâtiment en briques érigé sur les terrains faisant face à la cathédrale est imposant pour l'époque; il est, après la tour d'horloge à Montréal, le deuxième plus haut édifice du Québec. La portion de la ville où il est construit surplombe le centre-ville et la vallée de la rivière Saint-François et deviendra le centre de la vie religieuse, éducationnelle et économique de toute la région.

Une croissance constante

Dès ses premières années, le Séminaire a connu une croissance qui l'amène à agrandir ses installations en 1878, 1883 et 1887 avant qu'en 1897, un incendie majeur ne détruise la plus grande partie des édifices. Mais dès 1899, les travaux de reconstruction sont achevés.

À l'origine, le Séminaire offre, en français et en anglais, un cours commercial de trois ans alors que le cours classique compte cinq années d'études. En 1920, le cours classique est remanié. L'ajout des classes d'éléments latins et de syntaxe porte la durée du cours classique à sept années. À compter de cette même année, le Séminaire n'est plus affilié à l'Université Laval, mais bien à l'Université de Montréal et des normes plus sévères sont mises en place : la note de passage est relevée de 50 % à 60 %.

En 1913, le Séminaire est de nouveau à l'étroit. Un nouvel agrandissement permet d'ajouter une aile de classes. Bien que la crise économique des années 1930 n'épargne pas la région sherbrookoise, le nombre des inscriptions au Séminaire se maintient.

Pour faire face à la croissance de la population étudiante, le Séminaire décide successivement en 1947 et en 1948 d'abandonner le cours scientifique d'abord et ensuite le cours commercial, ne conservant que le cours classique.

En 1954, l'inauguration d'une nouvelle construction permet d'accueillir un total de 700 élèves.

La fondation de l'Université de Sherbrooke

Dès sa nomination à titre d'évêque de Sherbrooke en 1941, Mgr Philippe Desranleau s'intéresse à la situation qui prévaut aux études supérieures dans la province de Québec. Des statistiques alarmantes indiquant qu'à l'automne, 1000 étudiants se sont vu refuser l'accès à l'Université Laval le convainquent de la nécessité de créer une troisième université catholique et francophone au Québec d'autant plus que la situation qui prévaut à l'Université Laval se reproduit également à l'Université de Montréal. Malgré le contexte difficile des années 1940, des démarches sont entreprises et la mobilisation de personnalités du monde politique et du monde de l'éducation permet au projet de se concrétiser au début de la décennie suivante.

On évalue que pour se réaliser plus rapidement, le projet d'une université doit naître d'une institution qui œuvre déjà dans le milieu. Le Séminaire Saint-Charles-Borromée qui constitue l'Alma Mater d'un grand nombre d'anciens se qualifie naturellement par sa longue tradition et par la taille qu'il a atteinte pour servir de base à une nouvelle université. On l'utilise pour la mise en place d'un premier conseil d'administration et d'une première Faculté des arts qui donnent naissance à l'Université de Sherbrooke grâce à un projet de loi de la législature provinciale adopté le 23 février 1954. Le supérieur du Séminaire devient alors le premier recteur de l'Université de Sherbrooke.

La séparation des conseils d'administration du Séminaire et de l'Université devient toutefois nécessaire. Quelques mois seulement après l'obtention de la charte civile, Mgr Cabana, évêque de Sherbrooke, note qu'il « est entendu que l'Université réorganise le Séminaire Saint-Charles ». Dès le 30 juin 1955, le Séminaire compte sur un conseil d'administration et des statuts distincts, ce qui est officialisé quatre ans plus tard par une nouvelle charte civile, donnant naissance au Séminaire de Sherbrooke. La séparation physique des deux institutions s'effectue au mois de septembre 1959. Cependant, encore aujourd'hui, le titre de recteur reste afin de désigner les supérieurs du Séminaire de Sherbrooke.

Un collège en constante évolution

Malgré sa taille modeste, le Séminaire réussit, tout en conservant ses valeurs fondamentales, à poursuivre sa mission éducative grâce à sa capacité à s'adapter rapidement à l'évolution que connaît le Québec. En 1965, il modifie ses programmes d'études et la disparition du cours classique en 1967-1968 l'amène tout naturellement à implanter les nouveaux programmes d'État. En 1976, la section collégiale du Séminaire accueille officiellement une clientèle mixte et afin de mieux répondre aux besoins du milieu, un nouveau gymnase double est érigé en 1982. Les programmes techniques font leur apparition au collégial en 1992 et un service offrant de la formation continue voit le jour en 1994. Au cours de cette même période, d'anciens dortoirs sont transformés en une salle multifonctionnelle dédiée aux arts de la scène.

Depuis 1876, le Séminaire de Sherbrooke poursuit sa mission éducative à travers son lien privilégié avec le théâtre. Le 6 avril 1999 marque l'ouverture officielle du Théâtre Léonard-St-Laurent dont la configuration et le confort en font encore aujourd'hui une salle de spectacles très sollicitée et recherchée.

L'année 2003 est marquée par l'adoption d'un projet éducatif reposant sur trois valeurs fondamentales : l'ouverture, la conscience et la cohérence, visant à former des personnes d'intelligence, de cœur et de conscience, tout autant que des personnes compétentes. À la même période, la mise sur pied de la Fondation du Séminaire de Sherbrooke donne à l'établissement des moyens supplémentaires de se développer par le biais de projets structurants pour son avenir. Au cours des dernières années, d'importants travaux de rénovation ont permis une nécessaire mise à jour des installations du Séminaire.





ACPQ

1940, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2B 1S2

Téléphone : 514 880-8890 ou 514 833-8891
Télécopieur : 514 381-4086

www.acpq@acpq.net